

QUI SERONT VOS REPRESENTANTS APE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ?

Caroline PALACCI	<i>enfants en 6e et 4e</i>
Valérie MENUISIER	<i>enfant en 4e</i>
Christelle OBERT	<i>enfants en 6e et 3e</i>
Sylvie SORANT	<i>enfants en 6e</i>
Nathalie LANDRIN	<i>enfant en 6e</i>
Corinne MATTEI	<i>enfant en 5e</i>
Laure RETAILLEAU	<i>enfant en 3e</i>
Isabelle TIBI	<i>enfant en 6e</i>
Bénédicte JULIEN-SALBREUX	<i>enfant en 4e</i>
Laurence MORELLE	<i>enfant en 5e</i>
Valérie BONNENFANT	<i>enfant en 6e</i>
Nathalie LE CLEÏ	<i>enfants en 5e et 3e</i>

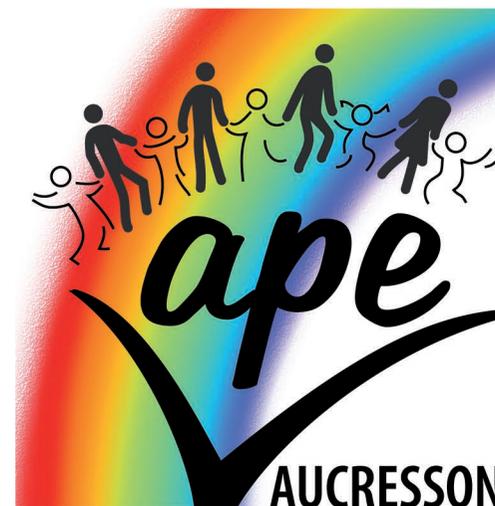
**Mobilisez-vous en faveur de l'A.P.E.
Nous avons besoin de vous pour agir !
Votre vote est important pour donner
Force et légitimité à nos actions**

**VOTEZ LE VENDREDI 15 OCTOBRE 2010
Au collège, de 8 h à 12 h**

**Les 2 parents votent
Vous pouvez voter par correspondance**

Pour nous joindre : Caroline Palacci - 06 12 72 37 67
<http://ape.vaucresson.free.fr>

Collège Yves du Manoir



**ETRE INFORME,
CONSEILLE,
ENTENDU,
DEFENDU !**

Depuis plus de 40 ans,
l'A.P.E. (Association des
Parents d'Elèves de Vaucresson)
est votre association :
locale, apolitique, laïque,
indépendante
non affiliée à une fédération nationale.



Election des représentants des parents d'élèves Année 2010-2011

Pourquoi élire des représentants au conseil d'administration du collège ?

Le conseil d'administration est l'instance de décision
du collège où se discutent :

- Le budget de fonctionnement
- La répartition de la dotation horaire globale
- Le règlement intérieur du collège
- L'organisation des voyages
- Le projet pédagogique de l'établissement...

En votant vous déterminez aussi le nombre de délégués APE
dans chaque classe :

il est proportionnel au nombre de voix obtenues.

NOS OBJECTIFS

Travailler avec l'équipe pédagogique :

- **Pour définir** au sein du Conseil d'Administration des critères transparents pour l'attribution des places des voyages scolaires.
- **Pour établir** un nouveau système de récompense de l'élève.
- **Pour veiller** à la mise en place d'emploi du temps plus homogène.
- **Pour accompagner** le déploiement du plan numérique (réseau, documents numériques, tableau interactif...).

Veiller à la transparence, auprès des enfants comme des parents, des décisions prises par l'équipe pédagogique

Renforcer la communication parents / collège

NOS ACTIONS

- En **Conseil d'Administration**, vos délégués votent les décisions qui satisfont à nos objectifs.
 - En **conseil de classe** les délégués APE sont vos porte-parole ; ils représentent tous les enfants de la classe.
 - Lors de **réunions régulières** nous portons vos remarques et interrogations à la direction du collège.
- Nous assurons si nécessaire une **médiation** entre vous et l'équipe pédagogique.
- Nous vous informons** sur la vie du collège, au travers de lettres d'informations ou via notre site internet.

**LE 15 OCTOBRE 2010, NOUS COMPTONS SUR VOTRE MOBILISATION,
VENEZ VOTER !
LES DEUX PARENTS VOTENT
PENSEZ AU VOTE PAR CORRESPONDANCE**